

Paris 18 Octobre.

Il n'en faut beaucoup, qu'on soit ici en mesure de commencer la guerre. L'effectif de l'armée est de deux cents quarante mille hommes, éparés dans toute la France, surtout dans le voisinage des ports, et presque aussi nécessaires pour contenir les n. contentemens de quelques pays, que pour fournir des renforts aux armées que dévore le climat des colonies. Il seroit très difficile de réunir maintenant, sur la frontière, du côté du Rhin, un corps d'armée capable de prendre l'offensive en Allemagne. Il n'y a d'ailleurs ni argent, ni provisions.

M. Durne sera, dit-on, nommé ambassadeur à Berlin, et remplacé par M. Louis Buonaparte qui réunira les doubles fonctions de commandant général de la garde de son frère, et de gouverneur de ses palais.

Paris, 10 Octobre. — Dans toutes les époques où le despotisme a pesé sur les peuples, les spectacles ont été livrés aux factions. Sous quelques Empereurs Romains, on se battit souvent dans le Cirque pour des histrions et des bateleurs, sous Buonaparte on se bat pour des actrices.

La comparaison entre les anciens baladins et les interprètes modernes du génie de nos poètes dramatique est exacte, et j'avoue que je ris quelquefois du fanatisme très-sérieux que notre théâtre produit : souvent même il m'arrive d'en gémir ; car ce fanatisme accélère la décadence de l'art : l'admiration stupide, l'aveugle enthousiasme sont les enfans de l'ignorance. Aujourd'hui un début est une affaire d'état ; on dit que le sort de tous les citoyens en dépend ; on dispute sur le mérite d'une actrice avec autant de chaleur que sur la forme d'un gouvernement ; et l'on fait plus de façons pour recevoir une comédienne, que pour accepter une constitution.

HOLLANDE.

La Haye, le 15 Oct. — La protection, dont le Premier Consul vient d'assurer notre Directoire, est-elle désintéressée ? On en doute ici assez généralement, et on ne varie que sur les motifs, et le montant des demandes d'argent dont elle est le prix. Quelques personnes disent que le Premier Consul, embarrassé de satisfaire aux engagements qu'il a pris, par le traité d'Amiens, avec l'Angleterre, pour les dépenses des prisonniers François, demande à notre Gouvernement un million sterling. D'autres portent la somme à un million et demi, et disent que les indemnités, que l'on doit donner à notre république sur la frontière d'Allemagne, ont été évaluées à cette somme.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres, 12e Oct.

Tous les événemens, dont nous avons été témoins depuis quelques années, font naître une ne réflexion bien triste : c'est que le principe de

la Monarchie se perd en Europe. A quoi faut-il l'attribuer ? A une cause qui n'a pas été aperçue dans son origine et que nous indiquons, au risque de ne pas plaire à tous nos lecteurs.

Le principe de la Monarchie s'est insensiblement aliéné, à mesure que le gouvernement des monarchies est devenu ministériel.

On a cru pouvoir introduire dans la monarchie les formes des gouvernemens mixtes, et on n'a pas aperçu que, dans ceux-ci, la distribution des pouvoirs modifioit l'exercice de l'autorité suprême, sans enlever le principe de son action ; et que le seul danger que court la constitution de ces états, est que la balance des pouvoirs ne soit rompue par la partie monarchique. Ainsi, dans les gouvernemens mixtes, l'autorité tend naturellement à se concentrer. Et c'est ici le lieu de faire remarquer la sagesse admirable du parlement d'Angleterre, qui a senti que, s'il étoit nécessaire, lors de l'établissement de la constitution, de restreindre la prérogative royale, il n'étoit pas moins nécessaire, aussitôt que les bornes ont été posées, de donner à ce ressort du gouvernement, tout le jeu dont il a besoin pour la grandeur et la prospérité de l'empire, et pour le maintien de la constitution.

C'est une opinion presque généralement reçue que les monarchies tendent au despotisme. Montesquieu a dit que "les monarchies vont, par une pente insensible, se perdre dans le despotisme, comme les fleuves dans la mer." C'est une autorité grave que celle de l'auteur de *l'Esprit des loix* ; elle est pour nous d'un plus grand poids que pour la plupart de ses admirateurs sur parole ; et nous pourrions dire, comme il dit quelque part, en parlant des Romains : "Nous nous sentons forts, quand nous avons pour nous l'auteur de *l'Esprit des Loix*." Mais, loin de penser que les monarchies tendent au despotisme, nous sommes d'opinion que dans la monarchie, le pouvoir, par sa nature, ne pouvant s'exercer que par ceux auxquels le monarque le communique, le ressort du gouvernement se relâche insensiblement, au lieu de se concentrer.

L'action du gouvernement se complique et se ralentit ; elle éprouve des résistances insurmontables ; la nature même de la Monarchie s'altère ; et on n'aperçoit le mal que lorsqu'il est sans remède. L'état ne peut plus être ramené à son principe que violemment, et par des secousses. Nous n'avons qu'à jeter les yeux autour de nous pour nous convaincre de cette vérité.

Les souverains, qui se sont souvent montrés si jaloux de leur autorité vis-à-vis de leurs sujets voudront-ils le mettre dans la dépendance du chef d'un gouvernement étranger ; Reconnoi-